

PROJET DE RESOLUTION DU COLLECTIF NATIONAL DES 23 ET 24 SEPTEMBRE 1972

° Le C.N. de l'UNEF a examiné les conditions de la rentrée universitaires . L'optimisme officiel ne saurait masquer une situation particulièrement grave pour les étudiants et les universités .

° Les conditions de vie des étudiants se dégradent rapidement. Victimes de la vie chère, de la flambée des prix qui n'épargne pas les services dont ils sont bénéficiaires (cités et restaurants universitaires notamment), les étudiants se voient confrontés à des difficultés insurmontables. La nécessité pour la majorité d'entre eux d'exercer un travail salarié devient de plus en plus incompatible avec la poursuite normale de leurs études. En sont témoins les milliers d'étudiants qui ont fait (sans succès d'ailleurs) la demande d'un poste de maître auxiliaire ou de surveillant.

° Ces problèmes sont aggravés par l'impossibilité dans laquelle se trouvent les universités de garantir, faute de moyens, la rentrée dans des conditions décentes. Des universités vont devoir fermer leurs portes, des secteurs entiers d'enseignement seront mutilés. Ici, l'année universitaire sera amputée d'un trimestre là on hésite entre supprimer l'électricité ou le chauffage, là encore, on peut assurer le minimum de sécurité pour les étudiants et les personnels .

° Ces faits ne peuvent qu'inciter une grande partie des étudiants, en particulier les plus défavorisés, au découragement et à l'abandon. D'autant plus que les récentes mesures et déclarations ministérielles tentent de justifier et d'inciter une telle attitude -. Mr Fontanet ne fait pas une intervention sans conseiller aux bacheliers de ne pas s'inscrire en faculté, faute de débouchés, on nous conseille de résoudre nos problèmes d'avenir auprès de l'agence nationale pour l'emploi, du bureau de chômage et des services de recrutement de l'armée. Les sursis sont supprimés, s'inscrire à l'université relève de l'exploit que des centaines d'étudiants salariés ne peuvent accomplir. Le Numérus Clausus frappe des centaines d'étudiants en médecine qui pourtant réussissent leurs examens. Enfin si le plan Vedel n'a pas été officiellement mis en place un certain nombre de mesures sélectives qui s'en inspire s'appliquent déjà dans les faits.

Mr .FONTANET poursuit une politique que les étudiants ont déjà condamnée: celle de son prédécesseur.

Face à cette situation, le C.N. de l'UNEF décide d'engager ses comités et A.G.E. à renforcer l'action pied à pied sur toutes les revendications des étudiants au plan local comme au plan national. Il mandate le Bureau National pour rencontrer dans les plus brefs délais le Ministre afin de demander réponse aux problèmes urgents qui se posent aux étudiants en cette rentrée et que s'engagent rapidement des négociations sur les principaux problèmes posés en cette rentrée :

- Allocation d'étude
- Les sursis militaires
- Attribution d'un collectif budgétaire de rentrée et augmentation du budget 1973

Et les autres problèmes qui concernent:

- Application du projet issu du groupe de travail sur la formation des maîtres
- Examen des possibilités et ouverture dès cette année de nouveaux débouchés pour les étudiants .

- Respect du caractère de service public des oeuvres universitaires
- Respect et élargissement des libertés
- Respect et élargissement des acquis de la cogestion, notamment des conditions d'une préparation démocratique des prochaines élections universitaires,

Il est possible de faire aboutir immédiatement un certain nombre de ces revendications , Dans le même temps il est urgent de prendre les mesures pour faire face à la situation de crise de l'université

Ces mesures nécessitent de profonds changements dans l'orientation de la politique universitaire du pouvoir: elle ne peuvent s'inscrire que dans le cadre d'une réforme démocratique de l'enseignement.

Le C.N. de l'UNEF constate avec satisfaction la convergence qui existe entre les revendications des étudiants et les solutions que préconise l'UNEF , et les mesures contenues dans le programme commun de gouvernement conclu entre le Parti communiste , le parti socialiste et les radicaux de gauche en juin dernier, notamment celles qui visent à lutter contre la ségrégation sociale et pour le droit au métier.

- L'allocation d'étude
- L'augmentation du budget de l'éducation nationale
- Le règlement des problèmes des débouchés par la planification des besoins
- Le développement de la recherche
- Une réelle formation permanente
- Une formation démocratique des maîtres
- Le développement des libertés et de la gestion

°- Le C.N. de l'UNEF mandate le bureau National afin qu'il rencontre les partis signataires et les formations syndicales et démocratiques intéressées afin d'examiner en commun les moyens à mettre en oeuvre pour l'action immédiate, pour la concrétisation des objectifs précités et des revendications pressantes des étudiants

Le C.N. de l'UNEF en vue de développer le plus rapidement possible l'action tient à insister sur l'urgence de redonner à tous les comités de base leur vie démocratique afin que les étudiants puissent dès maintenant disposer dans chaque UER des moyens indispensables à leur défense.

LE C.N. APPEL LES ETUDIANTS A REJOINDRE ET A RENFORCER LEUR ORGANISATION SYNDICALE, L'UNEF, GARANTIE DE SUCCES DANS LEUR LUTTE POUR LES DROITS ET L'AVENIR.